

Les inscrits à France Travail en Haute-Loire au 4^e trimestre 2025

En moyenne au 4^e trimestre 2025, en Haute-Loire, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 18 240 (catégories A, B, C, D, E). Au 4^e trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 304 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 1 611 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 4^e trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 16 070. Parmi eux, 7 690 sont sans emploi (catégorie A) et 8 390 exercent une activité réduite (catégories B, C).

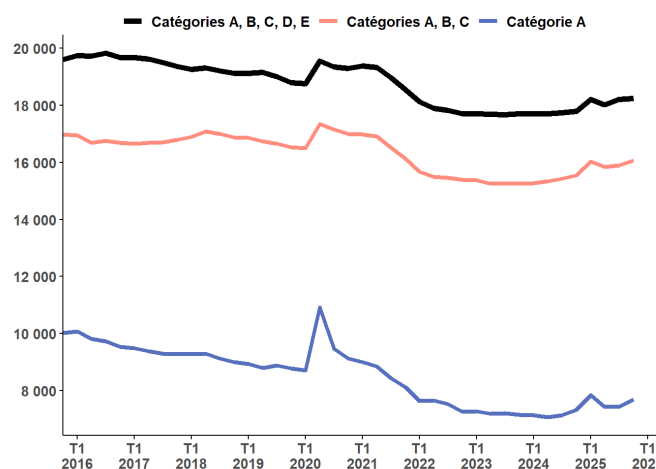
Au 4^e trimestre 2025, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) croît de 0,2 % (+40) et croît de 2,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 1,1 % (+180) sur le trimestre et croît de 3,4 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 3,5 % (+260) ce trimestre et augmente de 4,9 % sur un an.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, au 4^e trimestre 2025, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social augmente de 0,7 % (+4 900). Pour les catégories A, B, C il augmente de 1,3 % (+8 050). En catégorie A, il croît de 3,2 % (+10 870) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Haute-Loire

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du [Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#). Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.3). En **juin 2025**, le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations est entré en vigueur. Sans la mise en application de ce décret, le nombre moyen d'inscrits en catégories A et A, B, C aurait été moins élevé. Depuis **juillet 2025**, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables. *Pour plus d'informations consulter la publication régionale.*

Une [documentation méthodologique](#) est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 8 de la publication régionale).

Prochaine parution, le mercredi 29 avril 2026 : Les inscrits à France Travail Auvergne-Rhône-Alpes au 1^{er} trimestre 2026.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Haute-Loire, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trimestre 2024	3e trimestre 2025	4e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Haute-Loire					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	7 330	7 430	7 690	3,5	4,9
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	2 530	2 590	2 600	0,4	2,8
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	5 680	5 880	5 780	-1,7	1,8
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	15 540	15 890	16 070	1,1	3,4
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	970	1 080	970	-10,2	0,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	1 290	1 230	1 190	-3,3	-7,8
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	17 800	18 200	18 240	0,2	2,5
Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)		129	304	135,7	
Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)		1 680	1 611	-4,1	
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	330 590	342 280	353 150	3,2	6,8
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	97 060	98 350	97 920	-0,4	0,9
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	182 630	189 270	186 880	-1,3	2,3
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	610 280	629 900	637 950	1,3	4,5
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	35 280	39 280	35 770	-8,9	1,4
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	49 480	47 140	47 500	0,8	-4,0
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	695 040	716 320	721 220	0,7	3,8
Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)		18 995	25 239	32,9	
Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)		74 395	70 233	-5,6	

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et des sanctions
Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements ([Consulter le chiffrage national](#)) :

- **Les règles d'actualisation ont été modifiées** : Entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1er trimestre 2025, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Mécaniquement, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C augmente. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- **Le régime de sanctions évolue** avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail. Sur le champ des séries complémentaires (hors bénéficiaires du RSA, et jeunes en CEJ, AIJ, Pacea). (Voir chiffrage en page 6 de la publication régionale).

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Haute-Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trimestre 2024	3e trimestre 2025	4e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ensemble de la catégorie ABC					
Moins de 25 ans	2 070	2 350	2 400	2,1	15,9
Entre 25 et 49 ans	8 730	8 800	8 870	0,8	1,6
50 ans et plus	4 740	4 740	4 810	1,5	1,5
Ensemble de la catégorie A					
Moins de 25 ans	1 060	1 300	1 330	2,3	25,5
Entre 25 et 49 ans	3 930	3 840	4 010	4,4	2,0
50 ans et plus	2 340	2 280	2 350	3,1	0,4

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Haute-Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trimestre 2024	3e trimestre 2025	4e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Haute-Loire					
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	15 540	15 890	16 070	1,1	3,4
Moins de 1 an	8 460	8 420	8 540	1,4	0,9
Moins de 3 mois	3 150	3 140	3 220	2,5	2,2
De 3 mois à moins de 6 mois	2 250	2 200	2 180	-0,9	-3,1
De 6 mois à moins de 12 mois	3 060	3 080	3 130	1,6	2,3
Un an ou plus	7 080	7 470	7 540	0,9	6,5
De 1 an à moins de 2 ans	3 140	3 330	3 350	0,6	6,7
De 2 ans à moins de 3 ans	1 530	1 590	1 580	-0,6	3,3
3 ans ou plus	2 410	2 540	2 610	2,8	8,3
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	45,6 %	47,0 %	46,9 %	-0,1 pt	1,4 pt
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	610 280	629 900	637 950	1,3	4,5
Un an ou plus	259 140	272 150	278 980	2,5	7,7
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	42,5 %	43,2 %	43,7 %	0,5 pt	1,3 pt

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Haute-Loire, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trimestre 2024	3e trimestre 2025	4e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Haute-Loire					
Entrées en catégories A,B,C	1 380	1 860	2 060	10,8	49,3
Sorties de catégories A,B,C	1 400	1 800	2 010	11,7	43,6
Région Auvergne-Rhône-Alpes					
Entrées en catégories A,B,C	61 310	85 010	94 580	11,3	54,3
Sorties de catégories A,B,C	58 830	81 520	92 420	13,4	57,1

* Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.